



REGROUPEMENT POUR
LA PROTECTION DE L'EAU DE LA
VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

**7^{ième} réunion du Conseil d'administration du Regroupement pour la protection
de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau**

Le 23 août 2014, à 09h30
Salle Robert Bergeron du Centre Culturel de Kazabazua
Centre municipal Kazabazua

Compte-rendu

Présents pour le Regroupement :

Marc Grégoire (Président), Dorothy St-Marseille (Trésorière), Diane Marenger (Administratrice),
Alphée Moreau (Administrateur), Mark Ardis (Administrateur), Pierre-Jean Charlebois
(Administrateur), Jacques Raymond (Administrateur). Mario Gaudette (Secrétaire)

Absence(s)

Robert Beauchamp (Vice-président)

Représentants invités :

Ota Hora; Maire de Kazabazua

1. Rencontre avec les associations locales

Le président souhaite la bienvenue aux participants. Par la suite, il souligne la contribution de Jacques Raymond dans son association et le remercie de sa présence. Jacques fait un rappel des sujets discutés lors de la dernière AGA et explique au Maire de Kazabazua, Mr. Ota Hora, que le Regroupement a décidé de soumettre une proposition de plan d'affaire au Pacte Rural en avec une demande de financement pour le budget de 2015. Il est aussi souligné que le financement requerra aussi une participation du secteur privé et des membres. Notre Regroupement demande un support de la part du Maire et il confirme son support à "1000 pour cent".

Le Maire, Mr. Ota Hora, souligne qu'il est important de faire des actes concrets afin de permettre au regroupement de mener à bien sa mission. Dans la partie du de la MRC, il est question que cinq (5) municipalités, qui se retrouvent à l'entrée sud de la MRC, se regroupent pour soumettre un projet d'étude qui vise à prendre soin de l'environnement, développer le tourisme et attirer des résidents. La population visée est celle d'Ottawa-Gatineau. Entre autre, le Maire aimerait que le phosphate soit interdit dans la MRC.

Mr. Le Maire indique que la MRC a demandé aux municipalités de faire des inspections des cours d'eau en relation avec la réglementation sur la protection des cours d'eau. Il voudrait que ce soit la responsabilité de la MRC afin de s'assurer de la constance et de l'uniformité des inspections. Il y a l'aspect des coûts et des ressources qui doit être pris en compte. Pierre-Jean indique qu'au Lac Ste-Marie, les secteurs commercial et municipal ne sont pas soumis aux inspections. Marc confirme que les municipalités sont soumises à la réglementation. Éric Lebon (Agent de planification et de gestion territoriale de la Municipalité Régionale de la Vallée de la Gatineau" (MRCVG)) a informé Jacques qu'en 2015, le règlement changera et que les inspections seront la responsabilité des municipalités. **Action : Marc vérifiera avec Éric Lebon.** Claude Beaudoin, directeur à la MRC, a informé le Maire qu'il y aurait des risques de contamination des eaux souterraine à proximité de la route 105.

Mr. Le Maire souligne par la suite que notre projet devrait inclure la gestion du Castor; c'est un problème vécu par toutes les municipalités.

Marc, présente le pamphlet et le porte-clés de l'Association du Lac Blue Sea. Ceux-ci ont été distribués à chaque quai du Lac Blue Sea.

2. CA : Formalités

- Procès verbal du 6 juillet 2014.

Diane a proposé que le procès verbal soit accepté, secondé par Jacques.

3. Rapport du président (Marc)

Marc informe les administrateurs que le plan d'affaire a été soumis le jeudi 21 août. Ce plan devait être présenté à la MRC, lors de la rencontre de Messine, cependant, il n'a pu le présenter en raison des débats qui avaient lieu et qui ont pris tout le temps disponible.

4. Rapport de la trésorière (Dorothy)

La trésorière dépose le rapport financier en indiquant que le solde est à 2358,46\$. Les dépenses futures prévues sont pour l'émission des chèques. Comme Mario n'a pas réussi à mettre à jour l'enregistrement du regroupement au registre des entreprises du Québec, Dorothy s'en occupera.

Action : Dorothy fera la mise à jour de l'enregistrement du regroupement au registre des entreprises du Québec.

5. Formation des Comités

Il y a quatre (4) comités à mettre en place. Il est mentionné qu'il serait excellent si des membres de ces comités proviendraient des associations locales.

- a. Membership
- b. Financement
- c. Environnement
- d. Communication

a. Membership

La liste des associations qui provient de l'ABV des 7 et sur laquelle Jacques St-Marseille a travaillé, doit être mise à jour. Dorothy propose de mettre en place une liste internet. Mario propose Diane et Jacques seconde. Pierre-Jean se joint à Diane. Diane ira chercher des alliés dans les associations locales. **Action : Diane/Pierre-Jean mettront à jour la liste et la publieront sur Internet.**

b. Financement

Alphée propose Dorothy et Marc seconde. Jacques se joint à elle. **Action : Les responsables de comités présenteront leur plan d'Action lors de la prochaine réunion.**

c. Environnement

Jacques propose Mark et Pierre seconde. Mario se joint à lui.

d. Communication

Diane propose Alphée et Marc seconde. Dépendant des priorités, Robert pourrait se joindre à Alphée.

6. Plan stratégique et priorités

Le plan d'affaire a été soumis le jeudi 21 août au Pacte pour la ruralité. Ce plan est basé sur les travaux passés du Regroupement (Priorisation, réunion de création du Regroupement au Cayamant, etc.). Marc a consulté Claire Lapointe, du CLD, afin d'avoir des conseils sur quels secteurs d'activités devrions-nous postuler. Notre plan sera axé sur les activités relatives au tourisme et à l'environnement. Le nom du projet sera : "Plan de protection et mise en valeur de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau 2015+ ". Si le plan est accepté, nous pourrions avoir du financement pour avoir un employé permanent. Il est mentionné que des programmes d'emploi existent (Emploi Québec, programme universitaire COOP, etc.) et que nous pourrions en bénéficier. **Action : Robert va travailler sur le recrutement d'un permanent en faisant appel aux différents programmes.**

Des discussions portent sur différents aspects du plan d'affaire.

- Concertation (bassins versants, partage de l'expertise)
- Gouvernance
- Participation (établir des liens privilégiés avec le CLD, la SADC et TVG (Tourisme de la Vallée de la Gatineau))
- Communication
- Protection (caractérisation des lacs, etc..). **Action : Mario demandera à l'Association du Lac Blue Sea le document traitant de la caractérisation du lac.**
- Échéancier général (avoir un permanent en novembre)
- Cliniques (Alphée suggère que celle-ci devrait avoir lieu dans la saison morte (automne/hiver).
- Intervention anti myriophylle (Comment obtenir les permissions/autorisations).
- Promotion (une partie du budget devrait y être réservé (publicité dans les journaux, radio locale, etc..). **Action : Dorothy va acheter une carte de membre de CHGA au coût de 25\$.**

Le comité félicite Marc pour avoir soumis la proposition au Pacte Rural. Résolution pour entériner la proposition tel que rédigé après les corrections : Dorothy propose et Jacques seconde.

7. Forum 2015

Trois bénévoles ont soumis leur nom : Dorothy (lead), Diane et Alphée. Marc propose une formule pour cette AGA :

- Deux heures réservés pour les présentations
- Un conférencier invité
- Assemblée annuelle.

Quels seront les thèmes pour le conférencier invité ?

- Table sur le myriophylle
- Table sur le castor
- Droits et législations concernant les lacs
- Promotion d'athlète (Gracefield)

8. Membres

Nous devons mieux communiquer l'information sur notre Regroupement. Par exemple, faire parvenir nos comptes-rendus et ceux de l'AGA aux différents partenaires/médias. Devrions-nous produire un bulletin mensuel ? **Action : Dorothy reviendra avec une proposition lors de la prochaine rencontre du CA. Action : Marc présentera un modèle de résolution pour sensibiliser les municipalités. Action : Diane va contacter l'ABV des 7 pour obtenir la dernière version de la liste des membres.**

9. Fonctionnement du Regroupement

Avant d'aller de l'Avant, nous voulons voir comment la proposition au Pacte Rural sera accueillie par la MRC.

Des discussions autour du membership, qui est présentement limité. Néanmoins, notre public cible est lui-même limité (Associations de lacs et municipalités).

10. Affaires nouvelles

Mario demande si le Regroupement serait prêt à appuyer une lettre en support aux démarches de la Mairesse du Lac Cayamant afin de sauver le Lac Dumont. Le regroupement est d'accord en principe. Cependant, il faut s'assurer que le Lac Dumont se retrouve bel et bien dans le bassin versant de la Vallée de la Gatineau et de démontrer les liens avec le Lac Cayamant. **Action : Mario fera des recherches afin de s'assurer que le Lac Dumont se retrouve dans le bassin versant de la Vallée de la Gatineau et de démontrer les liens avec le Lac Cayamant.**

Mario présentera les résultats des analyses de l'eau depuis 2010 au Conseil Municipal du Lac Cayamant. **Action : Mario fera parvenir au conseil un courriel pour les informer de la date et de l'heure de sa présentation au Conseil Municipal du Lac Cayamant.**

Marc souligne que l'on tend à oublier les déficit de contamination des eaux souterraines. On doit faire des efforts pour se renseigner.

11. Date et lieu de la prochaine rencontre

La date est fixée le dimanche 5 octobre, 2014 à 09 :30 à la sale municipale de Blue Sea. **Action : Mario fera la convocation de la prochaine réunion.**

12. Levée de la rencontre

Proposé par Diane et secondé par Pierre-Jean.